
ICANN80 | Semaine de préparation – Actualités des révisions de l'ICANN
Jeudi 30 mai 2024 – 20h00 à 21h30 KGL

YVETTE GUIGNEAUX : Merci beaucoup.

Bonjour à tous et bienvenue à cette mise à jour sur les révisions lors de la Prep Week de l'ICANN80 en ce jeudi 30 mai à 18 h UTC. Je m'appelle Yvette Guigneaux et avec Madeleine Werbelow, nous serons les responsables de la participation à distance pour ce webinaire qui sera enregistré et qui sera posté en ligne peu après sa conclusion.

Cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN et par la politique antiharcèlement de la communauté de l'ICANN. Pendant cette séance, les questions et les commentaires envoyés dans la fenêtre de questions et réponses seront lus à voix haute lors du moment qui sera réservé aux questions et réponses. Les questions écrites dans le chat seront considérées comme faisant partie du chat et ne seront pas nécessairement lues officiellement.

Si vous avez un commentaire ou une question que vous souhaitez mentionner pendant la partie questions et réponses, vous pouvez lever la main ou suivre le format qui sera posté dans le chat. Vous pouvez également mettre vos questions dans la fenêtre de questions et réponses, ce sera le mieux.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

L'interprétation pour cette séance sera faite en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en russe, en arabe et en portugais. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous parlerez s'il s'agit d'une autre langue que l'anglais.

Lorsque vous parlerez, n'oubliez pas d'éteindre tous les dispositifs et notifications. Veuillez parler clairement et lentement pour permettre une bonne interprétation de vos propos.

Cette séance inclut une transcription en temps réel. Sachez que la transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour voir la transcription en temps réel, vous pouvez cliquer sur le bouton « Closed Captions » dans la barre de Zoom.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous inscrire dans les séances Zoom en indiquant votre nom.

Voilà, c'est tout pour moi. Ceci étant, je vais maintenant céder la parole à notre vice-présidente des révisions, des opérations et de la responsabilité, Larisa Gurnick.

LARISA GURNICK :

Merci beaucoup, Yvette.

Bonjour à tous, bonsoir. Je m'appelle Larisa Gurnick et je suis très heureuse de vous accueillir à cette séance de la semaine préparatoire à l'ICANN sur les révisions de l'ICANN. Les révisions sont faites pour

évaluer certains aspects de l'écosystème de l'ICANN en matière de performance et en particulier comment le Conseil d'Administration, l'organisation et la communauté répondent à leur mission. Les révisions de l'ICANN sont les révisions des structures de l'ICANN, donc les révisions organisationnelles qui sont effectuées par un auditeur indépendant. Il y a également les révisions sur d'autres sujets basées sur les affirmations d'engagement qui sont les révisions nommées spécifiques.

Ces révisions sont effectuées par les membres de la communauté de l'ICANN. Chaque révision est un effort multipartite dans lequel la communauté ou les auditeurs indépendants avancent des recommandations. Le Conseil d'Administration prend en compte ces recommandations et l'organisation met en œuvre ces recommandations une fois qu'elles sont adoptées par le Conseil d'Administration. Les révisions sont un aspect important du système d'équilibre des pouvoirs à l'ICANN. Nous allons passer à la diapositive 4 si vous le voulez bien.

Notre ordre du jour. Comme vous le voyez sur cet ordre du jour, nous allons parler de quatre domaines : l'état des choses sur les différentes révisions de l'ICANN, l'état des différentes recommandations et leur mise en œuvre, ainsi que la mise en œuvre de la piste de travail 2 sur l'amélioration de la redevabilité de l'ICANN.

J'aimerais souligner différentes évolutions récentes. Le 29 avril, le Conseil d'Administration a approuvé deux actions relatives aux révisions de l'ICANN : le lancement de la révision pilote holistique et le report de la quatrième révision de la responsabilité et de la

transparence que l'on appelle l'ATRT4. Ces deux actions ou décisions sont des étapes importantes dans l'engagement du Conseil d'Administration en vue de mettre en œuvre les recommandations spécifiques des révisions et font partie de la responsabilité de supervision du Conseil d'Administration sur les révisions spécifiques, y compris l'ATRT4. Il y a énormément de travail qui a été effectué pour en arriver à cette étape de cette révision holistique pilote, y compris la priorisation des recommandations de la communauté, le travail collaboratif de la communauté du Conseil d'Administration et de l'organisation pour élaborer des termes de référence au soutien de la communauté de l'ICANN et l'appel à volontaires de servir au sein de cette révision holistique pilote qui vient d'être annoncée la semaine passée. Nous pourrions mettre en place une équipe de révision des SO et des AC diversifiée qui commencera son travail en septembre. Nous sommes très heureux de voir des membres de la communauté qui ont déjà exprimé leur intérêt dans ce sens et la fenêtre de candidature sera ouverte jusqu'au 19 juin.

Le report de la quatrième révision de la responsabilité de la transparence qui sera limitée permettra à cette révision d'avoir lieu lorsqu'il y aura le soutien et l'implication de la communauté, de manière à s'assurer à ce qu'elle puisse être effectuée aussi efficacement que possible. Le groupe de coordination de la communauté sur l'amélioration continue a également effectué des progrès importants. Son travail est important parce qu'il permet de donner une certaine flexibilité à la communauté de l'ICANN pour mettre en œuvre les améliorations qui sont pertinentes par rapport aux organisations de soutien et aux comités consultatifs.

En fin de compte, la communauté se mettra d'accord sur un cadre d'amélioration continue et commencera son évaluation pour identifier, prioriser et mettre en œuvre des améliorations significatives. Le Conseil d'Administration de l'ICANN vérifiera le statut du travail d'ici juin 2025, donc dans un an, pour déterminer ce qu'il faudra faire par rapport à ce report des révisions organisationnelles. Idéalement, les révisions organisationnelles seront remplacées par un programme d'amélioration continu comme cela a été recommandé dans le cadre de la quatrième révision de la responsabilité et de la transparence. Tout ceci fait partie des efforts d'amélioration des révisions et nous parlerons d'autres aspects de ce travail.

Il y a le projet de cycle de vie qui permet d'améliorer le processus des révisions spécifiques. Ce travail est en réponse aux enjeux qui ont été identifiés par la communauté, le Conseil d'Administration et l'Org au cours de différents cycles de révisions. L'objectif est d'introduire des améliorations en introduisant différentes meilleures pratiques et de faire diminuer le temps et les ressources nécessaires pour la révision et pour améliorer l'impact positif des révisions sur le modèle multipartite. L'équipe opération et mise en œuvre vous parlera des progrès qui ont été effectués dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations. Nous ferons également une pause pour vos questions pendant la présentation et à ces différents moments, vous pourrez donc intervenir.

J'aimerais maintenant vous présenter l'équipe et les intervenants pour aujourd'hui. Vous voyez ici notre vice-président exécutif Xavier Calvez et son équipe, y compris Giovanni et Alice qui présenteront. Vous avez

également l'équipe élaboration de politique qui présentera avec Alp. De l'équipe GDS dirigée par Theresa Swinehart, vous entendrez l'équipe révision responsabilité, donc avec Evin et Jason qui présenteront aujourd'hui. Je vais céder la parole à Jason pour un point sur l'état des choses relatif aux révisions de l'ICANN.

JASON KEAN :

Merci Larisa. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Merci.

Larisa l'a noté, je vais commencer ce webinaire en parlant des mises à jour sur les révisions de l'ICANN dans le cadre de notre travail à l'équipe responsabilité et mise en œuvre.

Je vais maintenant vous parler un peu plus du détail du programme de révision de l'ICANN. Il s'agit de deux types de révisions : les révisions organisationnelles telles qu'elles sont décrites dans les statuts et les révisions spécifiques. Vous voyez qu'il y a une petite icône construction ; ce sont les projets qui sont en cours de mise en œuvre par ICANN Org. L'idée, c'est d'améliorer l'efficacité des révisions. Nous souhaitons introduire certaines améliorations dans le cadre des processus et j'en parlerai plus tard.

Les révisions spécifiques, c'est quatre révisions : la première, la révision ATRT, responsabilité et transparence, ensuite il y a la CCT, révision de la concurrence, de la confiance et du choix des consommateurs, le RDS également, révision du service annuaire de données d'enregistrement, et le SSR, révision de la sécurité, de la stabilité et de la résilience. Et vous voyez en haut à droite une autre icône de construction qui reflète les différentes recommandations qui sont ressorties de l'ATRT pour

améliorer le processus de révision. Si vous suivez la ligne en pointillé, vous arrivez à la révision holistique et nous allons vous en parler dans davantage de détails. Il y a aussi le programme d'amélioration continue qui a pour objectif de faire évoluer les révisions et d'en arriver à un programme d'amélioration continue à terme. Ensuite, s'il vous plaît. Merci.

Un petit point sur le statut des révisions de l'ICANN. J'ai mentionné la plupart de ces révisions. Vous voyez un peu où nous en sommes maintenant. En ce qui concerne le RDS et le SSR, ces deux révisions ont été reportées à plus tard en attente de l'ATRT3 et de ses recommandations, et avec le temps, nous passerons à l'ATRT4 dans ce domaine.

Par rapport à la CCT, elle n'a pas été commencée et elle aura lieu après la conclusion de la prochaine série. Pour ce qui est de l'ATRT4, elle a été reportée et elle sera mise en œuvre avant ou d'ici avril 2025. Enfin, la révision holistique n'a pas été commencée et le timing sera déterminé suite à la considération par le Conseil d'Administration. Le travail de la PHR débutera entre 2024 et 2025. Toutes les révisions qui ont été reportées donneront lieu à une évaluation du Conseil d'Administration en juin 2025 sur la base des progrès impliquant l'évolution de la révision holistique. La diapositive suivante, s'il vous plaît.

Je viens de mentionner beaucoup de ces révisions qui ont été reportées. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de travail. Certains de ces efforts, vous l'avez noté : il y a le programme d'amélioration continue, nous sommes en train de mettre en place un cadre de travail grâce au soutien du personnel de l'ICANN, la révision pilote est en phase

de planification jusqu'à octobre et il y a également un travail d'amélioration du processus de révision spécifique dans le cadre du cycle de vie des révisions. J'ai parlé des différents points de vérification, points de réflexion que vous voyez à l'écran.

Nous passons maintenant à une des plus grandes recommandations sur lesquelles nous travaillons, la recommandation 3 de l'ATRT3, donc la révision holistique. Petit historique, j'ai déjà mentionné que l'ATRT3 fait partie des révisions imposées par les statuts. L'ATRT3 examine la fonction de révision de l'ICANN. Je l'ai déjà dit aussi, l'ATRT3 a mis en œuvre la recommandation 3.5 qui appelle à une révision holistique. Le Conseil d'Administration a approuvé cette recommandation avec certaines réserves. Ensuite, s'il vous plaît.

La réserve la plus importante, c'est que la révision holistique a été au départ lancée sous forme de pilote. Il y avait la priorisation et les ressources disponibles qui faisaient partie de la décision et il y a également la question des termes de référence approuvés par la communauté. Une fois que ces réserves ont été atteintes, il y a eu une révision holistique pilote qui a été engagée. Les termes de référence, c'est deux ans de travail et deux procédures de commentaires publics. Nous sommes très heureux maintenant d'avoir terminé ce travail et de pouvoir avancer dans le cadre de cette initiative. Diapositive suivante.

Larisa l'a noté, le Conseil d'Administration a agi dans ce sens dans le cadre de cette décision du 29 avril. Et dans le cadre de cette décision, il y a eu un certain nombre de résolutions et je vais maintenant vous les présenter. Les préparatifs commenceront dès maintenant pour lancer la révision aussi rapidement que possible avant septembre 2024.

Ensuite, cette révision pilote holistique sera effectuée conformément au TOR suite aux normes de fonctionnement pour les révisions spécifiques qui sont modifiées pour être applicables à la PHR. Le Conseil d'Administration a également demandé au PDG et à la présidente intérimaire de l'ICANN d'élaborer des plans et de permettre de terminer cette révision holistique pilote d'ici 14 mois après son début. Diapositive suivante, merci.

Le Conseil reconnaît que les termes de référence du PHR ont été mis à jour pour intégrer les clarifications et les attentes du Conseil développées par l'OEC du Conseil afin de fournir des lignes directrices à l'équipe. Ces lignes visent à garantir que le rapport final répond aux lacunes d'informations et que le Conseil pourra déterminer si les actions doivent être mises en place. Finalement, le Conseil demande à l'équipe pilote d'examen holistique de suivre les termes de référence mis à jour et les normes opérationnelles pour les examens spécifiques, tels que modifiés pour être applicables à l'examen pilote.

Ici, vous voyez la feuille de route pour le projet pilote de l'examen holistique. L'appel à volontaires s'est ouvert le 23 mai et ferme le 19 juin. Ensuite, il y aura un processus de sélection qui commence au mois de juin et qui finit au mois d'août. Ensuite, l'annonce de l'équipe de révision aura lieu le 13 septembre. Ensuite, l'équipe va se réunir au mois de septembre et se mettre au travail pendant les mois à venir.

Nous avons quelques points importants, quelques jalons : examen et décision du Conseil sur rapport final jusqu'à avril 2026, la présentation au Conseil au mois de novembre pour que ce soit considéré par le Conseil.

À nouveau ici, la période de candidature est ouverte pour cette équipe de révision. Tous ceux qui sont intéressés, nous vous encourageons à lire la description du rôle des membres, à savoir responsabilité, méthodologie de travail, processus de sélection. Vous avez ici un lien, vous retrouverez ce lien sur le wiki. Vous pouvez vous porter candidat jusqu'au 19 juin 2024. Je crois qu'il y a un lien. Est-ce que vous pourriez envoyer le lien, s'il vous plaît, pour cet appel à volontaires ? Merci. Et prochaine diapositive.

Je m'arrêterai ici. Le projet pilote en est là. Je vais m'arrêter pour voir s'il y a des questions ou des commentaires avant de donner la parole à ma collègue.

YVETTE GUIGNEAUX :

Oui, nous avons une question d'Avri. Je vais la lire. Avri Doria demande : « Parce que les gens vont être très occupés en avril 2025, est-ce que l'ATRT3 va être reporté encore une fois ? Et quel sera l'impact de ce report puisque nous risquons la crise des statuts constitutifs dans cette situation ? »

JASON KEAN :

Merci beaucoup pour cette question, Avri. Nous prendrons cette décision en 2025. Le Conseil verra quelle est la situation de l'ATRT3 et des recommandations et il donnera des informations concernant sa décision finale. Ce sera la communauté qui devra prendre une décision. Je dirais que tout dépend de l'état actuel et de la perception de ce qui se passe à ce moment-là. Je pense que nous avons jusqu'au mois

d'avril. Je m'arrête ici, peut-être que mes collègues ont quelque chose à ajouter.

LARISA GURNICK :

Merci Jason. Je voulais dire que de notre point de vue, le travail est en cours de réalisation pour conclure la mise en œuvre des recommandations de l'ATRT3 et commencer l'ATRT4 pas plus tard que le mois d'avril 2025.

JASON KEAN :

Nous allons couvrir cette résolution du Conseil dans la suite de ce séminaire.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

YVETTE GUIGNEAUX :

Non, il n'y en a pas d'autres, je n'en vois pas d'autres. Laissez-moi regarder s'il y a des mains levées. Apparemment, il n'y a pas d'autres questions.

Alors, je vais donner la parole à Evin qui va continuer à présenter le programme d'amélioration continue.

EVIN ERDOGDU :

Bonjour à tous. Je vais vous présenter une mise à jour concernant le programme d'amélioration continue pour l'équipe de révision qui se penche sur tous les problèmes. Les problèmes qui ont été constatés par beaucoup de membres de la communauté étaient que ces révisions de

l'organisation dépendent d'examineurs et demandent beaucoup de temps et en général ne donnent pas lieu à des recommandations. Les recommandations ne sont pas appliquées. L'ATRT3 a voulu que ces questions et ces préoccupations soient abordées.

Pour la recommandation 3.6 de l'ATRT3, évolution des révisions organisationnelles faites par des examinateurs indépendants dans un programme d'amélioration continue, un des objectifs est de mettre en place tout cela en tenant compte du travail. La communauté est chargée de développer un cadre avec 21 des 22 groupes de l'ensemble de la communauté de l'ICANN qui sont représentés dans un groupe de coordination communautaire du programme d'amélioration continue qui s'est réuni au mois de janvier cette année.

Le groupe est responsable d'élaborer un cadre pour le programme qui sera publié pour commentaires publics avant son adoption par chaque SO et AC et le NomCom. Le programme d'amélioration continue comprendra une enquête régulière auprès des membres et des participants pour l'évaluation en utilisant ce cadre. Le Conseil a reporté les prochains examens organisationnels au mois de juin 2025. Prochaine diapositive.

Ici, vous voyez la communauté, les bénévoles qui ont réalisé toutes ces structures. Ils collaborent à la mise en œuvre à l'échelle communautaire de l'ATRT3. Et aujourd'hui, ce groupe a considéré une série de méthodologie pour des programmes d'amélioration continue efficaces en utilisant un cadre, des principes, des critères et des indicateurs adaptés aux objectifs de l'ICANN. Ces principes décrivent les

objectifs et vont définir ce programme et son objectif en se basant sur les statuts constitutifs de l'ICANN.

Les critères sont des conditions qui doivent être mises en œuvre. Cela va définir les principes à mettre en œuvre ensuite. Les indicateurs qui vont être définis dans ce programme seront ceux qui doivent être respectés et les indicateurs vont inclure d'autres processus. Une évaluation sera faite pour partager certains principes. Chaque groupe doit prioriser les critères qui doivent être déterminés comme étant les plus importants. Le groupe de coordination de la communauté va mettre en place tout cela. Le groupe a commencé à travailler il y a environ six mois. On compte donc sur six mois de travail.

Voilà la feuille de route détaillée du groupe de travail de coordination de cette année dans le cadre de ce programme d'amélioration. Le travail a été divisé en cinq groupes. L'objectif de l'ouverture de la période de commentaires publics est fin novembre et ce groupe pourra aborder les questions et tout ce qui est dans ce calendrier. Ici, l'objectif est que ce soit présenté par le groupe de coordination de la communauté et ensuite que ce soit fait au rythme du travail de la communauté. Les groupes qui sont intéressés par ce travail et qui veulent en savoir un peu plus, n'hésitez pas à vous rendre sur la page de ce groupe de travail dont je vous envoie l'adresse ici dans le chat. Prochaine diapositive.

Pour les prochaines étapes, les développements futurs de ce cadre, ici, vous avez la période de commentaires publics. Ensuite, il va y avoir une période d'évaluation. Le travail du groupe de coordination de la communauté visera à créer un cadre avec des documents qui seront

présentés pour la recommandation 3.6 de l'ATRT3 pour la prochaine évaluation. Comme cela a été prévu pour l'ATRT3, cela doit durer trois ans avec une enquête de chaque structure organisationnelle et les résultats seront présentés dans la révision holistique. Tout cela sera sujet au soutien de la communauté et à l'approbation du Conseil. La mise en œuvre de ces recommandations va permettre d'avoir un processus plus flexible qui va permettre de répondre aux structures de l'ICANN et de maintenir une cohérence dans toutes les structures. C'est aussi une bonne occasion pour travailler avec la communauté de l'ICANN et augmenter les liens à ce niveau. Nous sommes ravis d'aider la communauté dans ce projet. Prochaine diapositive.

Je vais m'arrêter ici. Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a quelque chose dans le chat ou quelqu'un qui a la main levée dans la salle Zoom ?

YVETTE GUIGNEAUX :

Nous n'avons rien dans les questions et réponses, mais il y a beaucoup d'échanges sur le chat, je vois. Je jette un coup d'œil à ces échanges pour voir s'il y a quelque chose à commenter ici. Nous avons quelques commentaires. Il y a une question d'Avri qui demande que l'on définisse l'AGB.

EVIN ERDOGDU :

Peut-être c'était l'AGM.

YVETTE GUIGNEAUX :

Non, c'est Giovanni qui demande ce qu'est l'AGB.

EVIN ERDOGDU : Je pense que c'est la réunion générale annuelle, peut-être AGM.

AVRI DORIA : Je voulais demander quand l'AGB, le guide de candidature, allait être présenté. C'était ma question.

YVETTE GUIGNEAUX : Merci Avri.

Je ne vois pas d'autres questions, pas de mains levées non plus. Donc, il n'y a pas d'autres questions.

Nous allons pouvoir continuer notre présentation.

EVIN ERDOGDU : Je crois que je donne la parole maintenant à mon collègue Jason.

JASON KEAN : Nous allons parler un peu plus du calendrier de l'examen ATRT4.

Le Conseil d'Administration a discuté du calendrier de l'ATRT4 en septembre 2023 et de nouveau en janvier 2024. Il a demandé à l'organisation de l'ICANN de lancer une consultation de la communauté sur le calendrier de l'ATRT4. L'organisation a consulté les organisations de soutien, les comités consultatifs sur ce calendrier et le report potentiel de l'ATRT4 pour une période limitée. Et les SO et AC ont

répondu ; 5 SO et AC et 4 unités constitutives de la GNSO ont répondu avant cette décision du Conseil.

Si on regarde ces réponses des SO et des AC, nous avons trois des SO et des AC ayant répondu qui exprimaient leur soutien au report de l'ATRT4 citant les recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre de l'ATRT3 et les problèmes de capacité liés à la gestion parallèle de plusieurs projets liés aux examens. Deux des AC ont répondu qu'il y avait des problèmes de délai ; ils ont cité le respect des statuts de l'ICANN, le rôle que la responsabilité et de la transparence et ses révisions jouent dans le suivi des engagements de l'ICANN.

Le Conseil a pris toutes ces réponses, les a considérées et les a analysées, et le 29 avril, on a eu la décision du Conseil. Le Conseil a décidé de reporter l'ATRT4 pour une durée limitée qui ne dépense pas 12 mois afin de permettre des progrès dans la mise en œuvre des recommandations 3.5 et 3.6 de l'ATRT3, en particulier l'examen pilote holistique et le programme d'amélioration continue pour faire évoluer les examens organisationnels. Le Conseil a dit que l'organisation ICANN doit produire un état des travaux de mise en œuvre des recommandations à l'avance pour pouvoir commencer le travail numéro 4 de révision qui doit avoir lieu au plus tard en avril 2025. Voilà, c'est la réponse du Conseil concernant toutes ces décisions.

Vous avez maintenant l'opportunité de poser des questions par rapport au contexte que je viens de vous décrire.

YVETTE GUIGNEAUX : Je ne vois pas de questions sauf une main qui vient de se lever. Je rappelle aux intervenants qu'il faudrait peut-être ralentir un peu le rythme d'intervention parce que les interprètes doivent vous suivre.

Par rapport à la question d'Avri, elle est dans la partie questions et réponses : « Est-ce que les statuts légitimiserait l'utilisation des commentaires publics ? Est-ce que ceci pourrait donner lieu à un retard dans les révisions de l'ATRT3 ? »

JASON KEAN : Je ne comprends pas très bien. Avri, est-ce que vous voulez bien clarifier ?

AVRI DORIA : Oui, ma question est la suivante. Quel est le processus dans les statuts qui légitimise l'utilisation des commentaires publics dans ce sens, donc pour reporter les révisions qui sont obligatoires dans le cadre des statuts, étant donné le rôle fondamental pour déterminer la légitimité ? En fait, on se légitime, on dit qu'on est ascendant, on a des révisions qui sont ascendantes et l'ATRT3 est une clé du système. Dans les statuts, qu'est-ce qui permet d'approuver un processus, un processus d'ampleur qui permet de reporter ces révisions qui sont obligatoires dans le cadre des statuts ?

JASON KEAN : Je comprends. Le processus de la consultation a été fait par correspondance entre les SO et AC. Je voulais noter également dans le cadre de cette conversation que toutes les SO et AC ont parlé de cette

question de timing. La décision est communautaire et c'est le Conseil d'Administration qui a lancé la consultation et qui a reçu cette décision. Je ne peux pas vous parler en termes de gouvernance quelle est la composante qui permet au Conseil d'administration d'agir dans ce sens, mais voilà quel a été le processus. Et le Conseil d'Administration a pris la décision de réagir aux informations reçues.

Larisa.

LARISA GURNICK :

Un suivi par rapport à ce commentaire. Ce processus a déjà été utilisé par le passé pour s'assurer que la communauté était bien préparée à participer totalement aux révisions spécifiques. Ceci est basé sur des précédents qui avaient déjà été employés. Merci.

YVETTE GUIGNEAUX :

Je ne vois pas d'autres questions dans la fenêtre de questions et réponses. Je vois votre main, Cheryl. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Merci beaucoup, Yvette. Je n'étais pas inquiète jusqu'à ce que Larisa prenne la parole. Maintenant, je suis inquiète.

Je ne sais pas si j'ai bien compris, mais l'utilisation d'une correspondance interactive, lecture d'un blog, réception d'un commentaire, quelque chose qui peut-être pourrait être transformé en commentaire public de la part des SO et des AC, est-ce que c'est effectivement un mécanisme qui permet de ne pas respecter les

statuts ? Est-ce que c'est ce que vous voulez dire ? Parce que peu importe le précédent, si c'est le cas, c'est très inquiétant du point de vue de la gouvernance. Je ne vous dis pas que vous avez la réponse, mais en tout cas, j'aimerais bien savoir ce que le Conseil d'Administration a à dire là-dessus. Merci.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci Cheryl.

D'autres questions ? Pour l'instant, je ne vois pas de mains levées, je ne vois pas de questions dans la fenêtre de questions et réponses. Très bien. Donc, nous continuons avec la présentation.

JASON KEAN :

Merci beaucoup, Cheryl.

Nous allons passer au cycle de vie du projet de révision. L'ICANN a effectué huit révisions spécifiques à la suite de l'affirmation d'engagement. Dans le cas de l'historique, le Conseil d'Administration de l'ICANN a entrepris un travail d'amélioration des révisions spécifiques. ICANN Org a lancé le projet de cycle de révision pour continuer le travail du Conseil d'Administration et pour bâtir sur les leçons tirées des différents cycles.

Il y a des révisions spécifiques qui donnent lieu à certains chiffres. Toutes ces données sont collectées des fiches relatives aux révisions spécifiques. Donc, 10 000 heures passées par 62 membres de la communauté en réunion avec 60 % en moyenne de participation pour les volontaires de la communauté. Certains participent énormément et

d'autres beaucoup moins. Plus de 20 000 heures de soutien du personnel de l'ICANN dans le cas du processus pendant l'activité des révisions ; il ne s'agit pas de la mise en œuvre ou de la préparation. Et 3,4 millions de dollars américains ont été dépensés pour appuyer le travail des quatre équipes de révisions spécifiques.

Opportunités d'amélioration. Ce que nous avons noté, il y a eu une décision du Conseil sur 130 recommandations ; 31 % de ces recommandations ont été approuvées du premier coup, 43 % ont été mises en attente, 14 % ont été rejetées comme n'étant pas envisageable et 12 % ont été redirigées vers des groupes communautaires externes parce qu'elles étaient externes à la mission de l'ICANN.

Certaines aspirations pour les révisions futures : que les révisions durent moins de 12 mois, c'est un objectif ; ensuite, le temps que prend le Conseil pour agir cible moins de six mois ; et approbation par le Conseil des recommandations, 100 %. C'est une cible très élevée, mais si on améliore bien le processus, toutes les informations devraient être disponibles pour approbation par le Conseil et pour soutien par la communauté.

Certaines améliorations proposées sur la base de toutes ces informations et sur la base du travail effectué, là, on revient au document de suivi que nous avons publié et sur lequel nous travaillons encore. Premièrement, reconcevoir le processus pour établir le cadre de la révision. Il y a la révision holistique pilote qui nous permet de comprendre les différents domaines de focalisation des révisions et la possibilité pour ICANN Org de mobiliser les ressources sur la base de la

révision pilote holistique. L'idée, c'est que lorsque l'équipe de révision commence son travail, tout le personnel et toutes les ressources nécessaires sont mobilisées et que le travail peut commencer.

Ensuite, mettre en place un processus standardisé pour la recherche pour l'identification des problèmes et des opportunités et pour le développement des recommandations, encore une fois, ceci pour mieux appuyer le travail de l'équipe de révision pour que toutes les ressources soient disponibles et que la méthodologie puisse être disponible pour avancer les recommandations de manière efficace.

Troisièmement, mettre en place des processus et des outils qui permettent une surveillance des révisions plus robustes et un meilleur engagement de la communauté pour davantage de responsabilité et de transparence dans le processus de révision. Il y a à la fois l'amélioration de l'implication des SO et des AC pour qu'elles connaissent bien ce qui se passe et qu'elles puissent contribuer au travail de l'équipe de révision et au sens pris et aussi que la communauté comprenne bien quelles sont les recommandations, quelles sont les adaptations aux recommandations qui pourraient être apportées sur la base des points de vue reçus, donc mieux appuyer le processus.

Et enfin, mettre en œuvre un effort d'amélioration continue pour faciliter les améliorations continues aux révisions. Comment pouvons-nous continuer de nous améliorer avec le temps ?

Quelles sont les étapes suivantes pour les révisions ? Nous allons avoir une publication du deuxième document de réflexion. Nous allons également travailler avec la communauté sur les améliorations

proposées. Nous allons ensuite rédiger des normes opérationnelles révisées pour les révisions spécifiques et nous aurons également une procédure de commentaires publics sur la proposition de révision des normes opérationnelles.

Quand va-t-on faire tout cela ? Nous devrions publier ce deuxième document de réflexion en juin. Nous avons travaillé avec les collègues des politiques sur des dates pour informer les SO et les AC sur ces propositions pour voir un peu ce que tout le monde pense, comment nous aligner, comment avoir un soutien à l'avenir pour qu'il y ait une transparence totale dans le cadre de ce processus et de manière à être tous d'accord sur les améliorations. Ensuite, une fois qu'on aura eu tous les points de vue, nous allons commencer à rédiger ces nouvelles normes sur les révisions spécifiques. Il y aura un processus itératif qui sera mis en place et encore une fois, nous allons utiliser les différentes perspectives pour informer notre travail. Enfin, en octobre, nous devrions pouvoir lancer une procédure de commentaires publics sur la révision des normes opérationnelles.

Je vous ai présenté de manière globale le sens dans lequel nous allons, quelles sont les étapes suivantes, le timing et maintenant, nous allons vous écouter pour vos questions.

YVETTE GUIGNEAUX :

Sébastien Bachollet, je vois que vous avez la main levée, allez-y, allumez votre micro et posez votre question.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suis à Genève actuellement, désolé, il y a du bruit autour de moi.

Tout d'abord, je souhaitais rebondir sur ce qu'ont dit Avri et Cheryl. Je suis d'accord.

Et je voudrais apporter un autre commentaire par rapport à la dernière partie de la présentation. Tout d'abord, lorsqu'on compare 10 000 heures pour les membres de la communauté et 20 pour le personnel, ce n'est pas juste parce qu'on compare des choses qui n'ont rien à voir, le temps passé par la communauté pendant les réunions mais pas le temps passé à travailler sur ces sujets par la communauté. Lorsque nous participons au groupe de travail, nous travaillons en fait avant et après. Nous consultons les différents membres de la communauté, donc c'est beaucoup plus que le temps que vous avez indiqué sur votre diapositive.

Deuxième commentaire, je ne sais pas quel est le pourcentage, mais par rapport aux recommandations qui sont en dehors de l'ICANN, non ; ce sont en fait des choses qui font partie du travail du personnel de l'ICANN. Ceci doit être fait au sein de l'ICANN, mais c'est en dehors de votre travail, de ce que vous pouvez faire en tant que personnel. C'est différent.

Est-ce qu'on peut revenir, s'il vous plaît, à la diapositive précédente ou celle d'avant pour que je me rappelle ce que je souhaitais dire ? On dirait qu'il y a certaines parties de la communauté qui n'ont pas le temps de faire l'ATRT4, mais vous demandez à la communauté de travailler sur certains sujets qui auraient dû être attribués à l'ATRT4. Là, encore une fois, ce n'est pas très juste.

Et pour ajouter encore une chose, à l'exception de l'ATRT3, nous n'avons jamais revu les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques. Donc, pourquoi de nouveau changer ? Encore une fois, lorsqu'on modifie les normes opérationnelles pour les révisions spécifiques, on l'avait fait juste avant l'ATRT3 et c'est le seul moment où cela a été fait. Encore une fois, pourquoi de nouveau changer ceci avant d'avoir fait les différentes révisions ? Cela ne me semble pas logique. Je vous remercie.

JASON KEAN :

Merci Sébastien. Par rapport à la diapositive que vous avez mentionnée sur les heures, ce n'était pas des comparaisons, c'était simplement pour montrer tout le travail, tous les efforts collectifs qui ont été investis dans les révisions. Je souhaite noter que ceci nous vient de la fiche de suivi. Nous n'avons pas deviné. Mais encore une fois, c'est simplement pour refléter tout le travail collectif qui a été investi. Ce n'est pas du tout à des fins de comparaison.

Je souhaitais noter, par rapport aux normes de fonctionnement sur les révisions spécifiques, que c'est une question de processus, mais aussi ce qui se passe en termes de participation du Conseil d'Administration et de l'équipe. En dehors de cela, il y a beaucoup de préparation et beaucoup d'efforts de modération contribués par le Conseil d'Administration en dehors du processus. Par exemple, l'exercice que nous faisons dans le cadre de la révision pilote, ce qui se passe, c'est que beaucoup des efforts préparatoires sont effectués. Lorsque l'équipe est rassemblée, les ressources, tout est prêt pour démarrer le travail dès le départ.

Sur 14 mois, si on n'a pas besoin d'acquérir d'autres ressources, le cadrage leur permet de se concentrer sur certains domaines. Il y a beaucoup de travail qui peut être fait dès le premier jour de ces 14 mois.

Par rapport à certains sujets, par rapport au sens du travail, c'est l'idée de se mettre d'accord. Donc, j'aimerais mettre l'accent sur le fait que ce sont des améliorations, des procédures qui permettront d'aider le travail de l'équipe. L'idée, c'est vraiment d'appuyer cette équipe pour que les recommandations, une fois qu'elles sont envoyées au Conseil d'Administration, soient claires et pourront être mises en œuvre plus rapidement. Je voulais simplement le mentionner.

Je ne sais pas si quelqu'un d'autre a un commentaire de plus à répondre à Sébastien. En tout cas, merci Sébastien pour votre commentaire.

YVETTE GUIGNEAUX : Vous avez une autre question Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je ne peux pas baisser la main, je m'excuse.

YVETTE GUIGNEAUX : Très bien, nous baissons votre main.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Il n'y a plus rien dans la partie questions et réponses. Par conséquent, nous allons continuer notre présentation. Jason, allez-y.

JASON KEAN : Pour conclure, je dirais que nous pensons que cette conversation est tout à fait positive. Nous voulons savoir comment travailler ensemble pour parvenir à nos objectifs. Par conséquent, c'est une bonne chose, cet échange.

EVIN ERDOGDU : Merci Jason. Et la participation et la contribution de la communauté sont des points très importants pour l'ICANN. Il faut continuer à participer. Nous vous le demandons. C'est un travail constant. Dans le cadre du travail du groupe de coordination, nous vous le demandons. Il y a un appel à volontaires pour l'équipe holistique qui restera ouvert jusqu'au 19 juin. Nous vous donnerons les dernières nouvelles lors de la prochaine réunion de l'ICANN. La période de commentaires publics sur les révisions publiques devrait commencer au mois d'octobre et la période de commentaires de l'ICANN sur le cadre devrait ouvrir au mois de novembre. Si vous voulez, vous pouvez utiliser ces diapositives comme ressources et nous les mettrons à votre disposition.

Maintenant, je vais donner la parole à Giovanni Seppia, vice-président des opérations de mise en œuvre, pour la deuxième partie de ce séminaire Web.

GIOVANNI SEPPIA : Merci beaucoup. Merci Evan. Cette partie va être présentée par l'équipe de mise en œuvre qui a supervisé la mise en œuvre de l'approbation et des recommandations du Conseil, de l'équipe de révision et des

groupes de travail de la communauté. Cette dernière partie de la séance d'aujourd'hui va être divisée en deux parties. Premièrement, mise en jour des différentes révisions qui vont être faites qui sont ancrées dans les statuts constitutifs de l'ICANN. Comme ma collègue Alice va vous expliquer, nous avons travaillé depuis une douzaine de mois sur 15 % des recommandations et nous devrions terminer le travail qui avait été prévu en 2023. Ensuite, la deuxième partie des recommandations qui découle de la piste de travail 2 qui a terminé en 2018 et à cette époque, le Conseil a approuvé ces recommandations en 2019 et dans ce cas, plus de 20 % de ces recommandations doivent être faites. Donc, il y a encore beaucoup de travail pour faire avancer tout cela concernant les recommandations découlant de cette révision et aussi en ce qui concerne les autres recommandations. Prochaine diapositive.

Ici, vous voyez le statut des recommandations de ces révisions. Il y en a 135 en tout. Nous avons seulement cinq recommandations qui devraient être présentées à la résolution du Conseil. Maintenant, je vais donner la parole à ma collègue Alice qui travaille avec le département de mise en œuvre, elle est directrice de ce département d'opérations. Elle va nous présenter ces recommandations, par exemple les recommandations que nos collègues du département du RSA ont présentées, et le programme pilote des révisions holistiques. Alice, je vous donne la parole. Elle va nous parler des mises à jour de ces révisions et des mises à jour de la deuxième période de travail. Elle est spécialisée en soutien dans le domaine d'élaboration de politiques. Je lui donne la parole. Allez-y, Alice.

ALICE JANSEN :

Merci Giovanni. Je serai ravie de vous parler de cette révision et de la mise en œuvre de ces révisions aujourd'hui. Prochaine diapositive.

Ici, vous voyez un graphique qui vous montre les progrès concernant les recommandations à travers l'évolution depuis le mois d'avril 2022 jusqu'au mois de mars 2024. Tout cela a été identifié par l'équipe de révision. Cela vous donne une idée du progrès. Donc, 67 % des recommandations, n'avaient pas débuté en avril 2022 et maintenant, il s'agit seulement de 3 %. Et nous sommes heureux de vous dire que 55 % ont été complétées et 42 % sont en cours de progression.

Ici, à travers les quatre révisions, nous voyons que nous avons 39 recommandations qui n'ont pas été complétées, 30 recommandations qui sont en cours de progrès et trois qui n'ont pas commencé. Nous allons commencer par analyser la partie en vert de ce tableau. En général, l'ATRT3 et le choix des consommateurs, RDS, c'est le deuxième service d'enregistrement et SSR2, c'est la deuxième partie de la sécurité, stabilité, révision du DNS. En général, nous avons 6 ATRT3, 5 CCT, RDS WHOIS 2 et 16 SSR2 qui ont été réalisés et vous voyez ici des hyperliens qui vous envoient au document de mise en œuvre qui vous offre un contexte sur la façon dont ces recommandations ont été mises en œuvre et qui fournit des preuves de la mise en œuvre de ces recommandations. C'est un point clé pour la transparence de l'ICANN, mais aussi pour aider à informer les efforts de l'équipe de révision. Nous avons les recommandations de l'ATRT 3. Vous avez le travail d'évaluation qui a été fait. Tous ces documents sont ici. Ensuite, il y a un projet de mise en œuvre. Une fois qu'il est terminé, on va produire

un rapport de clôture qui va présenter toutes les informations importantes à un seul endroit de façon à regrouper les informations.

Voyons un peu maintenant les recommandations en cours de réalisation et celles qui n'ont pas encore commencé. Les recommandations qui restent sont en cours de réalisation à l'exception de deux recommandations du SSR2 qui sont encore en arrêt, qui n'ont pas démarré à cause de certains problèmes. Nous sommes en train de faire des suivis. Tout cela dépend de la fin d'autres recommandations du SSR2.

Ici, vous voyez 30 recommandations qui sont en cours de réalisation. L'ATRT3 a recommandé une série d'améliorations en termes de procédures de révision de cas, de révision holistique. Vous avez ici différents exemples de projets qui rentrent dans le cadre de ces recommandations de l'ATRT3.

L'Org est en train de travailler sur la transparence concernant le SSR. Nous avons une série de collectes de données, des CCT aussi et des recommandations du CCT que vous voyez ici. Il y a d'autres thèmes concernant un plan de consensus sur les algorithmes et d'autres documents qui soutiennent la planification stratégique dans différents thèmes qui figurent parmi ces recommandations que vous voyez ici et que nous supervisons.

Nous avons publié la mise en œuvre ; ce sont des ressources qui sont à votre disposition. Il y a aussi toute une série de graphiques pour vous aider à comprendre ce qui se fait, les choses qui sont en cours de progression. Il y a une série de recommandations qui doivent terminer

au cours du deuxième trimestre. Nous devons présenter d'autres choses lors de la mise à jour de ces recommandations.

Je sais qu'il y a d'autres diapositives et vous trouverez tout cela, il y a un lien. Ce sont des bonnes ressources qui vont vous permettre de savoir ce que nous faisons et de suivre cette progression.

Je vais maintenant donner la parole à Yvette. Allez-y, Yvette.

YVETTE GUIGNEAUX :

Merci Alice. Il n'y a pas de questions dans la partie des questions et des réponses, je ne vois pas de mains levées non plus. Par conséquent, je crois que c'est bon et nous pouvons continuer. Merci beaucoup.

ALICE JANSEN :

Nous allons passer à la mise à jour de la piste de travail 2. Merci beaucoup. Je vais commencer par une petite introduction concernant ce qu'est cette piste de travail 2.

Il s'agit de l'amélioration de la redevabilité ou la responsabilité de l'ICANN. C'est une révision unique qui a été faite lors de la transition des fonctions IANA. Il y a ici tout un diagramme qui vous explique cela. Ce travail a été divisé en deux parties : la première piste se centrait sur les points de redevabilité ou de responsabilité et la deuxième partie sur la mise en œuvre pour tout ce qui était important mais qui n'était pas important pour la mise en œuvre de la première partie.

Le Conseil a approuvé ces recommandations en 2018. Ensuite, il y a eu en 2019 des recommandations qui ont été faites ; 65 recommandations

ont été faites pour que l'organisation les analyse et les mette en œuvre. Mon collègue va vous présenter tout cela dans un petit moment.

Des exemples de la piste de travail 2 incluent la diversité, la politique, la redevabilité, le soutien de l'organisation, les comités consultatifs, les documents et les informations fournis par l'ICANN. Il y a toute une série de thèmes et de questions dans ces recommandations qui sont importantes. Prochaine diapositive.

Vous voyez ici un graphique qui vous montre le progrès avec le temps. Sur les 65 recommandations qui font partie du portefeuille de l'ICANN, 79 % d'entre elles sont terminées, 18 sont en cours et 3 n'ont pas encore démarré. Nous utilisons mai 2024 comme point de donnée pour ces chiffres. Nous nous attendons à ce que toutes les recommandations soient terminées d'ici la fin de cette période.

Essentiellement, nous avons 14 recommandations qui doivent encore être terminées, dont 12 qui sont en cours et deux qui n'ont pas été démarrées pour des raisons de dépendance. Donc, 51 d'entre elles sont terminées. Nous avons les documents de mise en œuvre et vous pouvez cliquer sur ces liens si vous souhaitez voir les résultats de ce travail. Nous aurons les diapositives que nous pourrions vous fournir dans les détails sur la séance et vous pourrez donc vous y référer.

Nous avons une recommandation sur la juridiction. Nous en avons également une sur la responsabilité des SO et AC pour l'ajout d'une autre loi, nous avons une recommandation sur la transparence par rapport au Conseil d'Administration, une qui est relative aux dénonciateurs d'abus et une sur la question de la transparence pour le

paiement des fournisseurs. Il y a aussi une autre recommandation sur le DDP. Le Conseil d'Administration travaille avec l'Ombudsman là-dessus. Les recommandations sont dépendantes de la nomination de l'ombudsman. Pour l'instant, il y a un comité du Conseil d'Administration qui a été mis en place. Le nouvel ombudsman pourra travailler sur certaines de ces recommandations ensuite.

De manière similaire aux révisions spécifiques, nous avons des rapports sur ces projets que vous pourrez trouver avec des informations utiles. La mise à jour trimestrielle inclut également des points là-dessus et nous avons notre page wiki avec les rapports qui vous permet de voir un peu quels sont les progrès effectués.

Je vais maintenant céder le micro à mon collègue Abraham qui va vous présenter la piste de travail 2 et sa mise en œuvre. Abraham, c'est à vous.

ABRAHAM SELBY :

Merci beaucoup, Alice, pour cette excellente explication. Merci d'avoir créé ces différents cadres de référence pour que nous puissions faire un rapport sur nos progrès. Diapositive suivante, s'il vous plaît. Merci.

De manière similaire à la mise en œuvre globale, vous voyez un peu le statut de la mise en œuvre dans la communauté. Nous n'avons pas de recommandations qui restent dans la partie non démarrée puisque nous avons terminé deux recommandations récemment grâce au groupe de coordination communautaire, la 1.1 et la 1.7. Ceci nous a permis de démarrer la mise en œuvre du reste des recommandations relatives à la diversité, donc 1.3, 1.4 et 1.5. Celles-ci seront mises en

œuvre par le groupe de manière individuelle. Une fois que la mise en œuvre sera démarrée, il y aura des efforts continus dans ce sens.

Nous sommes également en phase de mise en application d'autres recommandations et je veux parler des directives sur la bonne foi 2.1, 2.2 et 2.3. Par rapport à 2.1 et 2.3, il y a certains progrès qui ont été effectués dans les cinq SO et AC, cinq parce que cinq groupes participent à l'administration de la communauté habilitée. En ce qui concerne la 2.1 et la 2.2, elles sont mises en œuvre individuellement. Il y a de bons progrès qui ont été effectués, mais nous attendons simplement que cette mise en œuvre se termine. Ensuite, nous passerons à la mise en œuvre de la mise en œuvre de la 2.3 collectivement par tous les groupes.

La recommandation 6, responsabilité SO et AC, nous avons 18 recommandations qui sont en cours et qui sont dans les différentes catégories : responsabilité et transparence, participation, sensibilisation et mise à jour des politiques et des procédures. Nous y travaillons avec tous les groupes, nous travaillons avec les RALO, les SO, les AC, les unités constitutives, etc. Lors du trimestre actuel et prochain, nous allons nous concentrer sur la mise en œuvre des différentes SO et AC qui sont un peu en retard dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations sur la responsabilité. Ensuite, s'il vous plaît. Merci.

Ceci vous donne un peu le contexte et vous permettra de mieux comprendre ce que fait la communauté pour orienter la mise en œuvre des recommandations. Cela vous permettra de comprendre ces différentes recommandations, comment elles sont mises en œuvre dans chaque groupe de la communauté et également collectivement

grâce au groupe de coordination communautaire. Je ne vais pas m'étendre là-dessus puisque vous avez déjà certainement vu ceci à plusieurs reprises. Ensuite, s'il vous plaît. Merci.

Là, il s'agit du statut de la mise en œuvre individuelle des groupes de la communauté. Je l'ai déjà mentionné, il y a des recommandations qui sont mises en œuvre individuellement. Il s'agit des recommandations 6, tout ce qui est transparence, sensibilisation, politiques et procédures. Ces recommandations sont appliquées de manière individuelle comme je l'avais dit. Et grâce au travail du groupe de coordination de la communauté, nous avons aussi la diversité. Vous voyez ici que toutes les recommandations de la piste de travail sont en cours. Vous avez ici les différents pourcentages et des recommandations dans chaque catégorie. Dans la diversité, nous avons trois recommandations qui sont mises en œuvre par 21 groupes. La communauté habilitée n'a que cinq groupes. Vous voyez que vous pouvez voir apparaître les différents niveaux de travail où on en est grâce aux efforts des groupes qui sont transparents. Ceci vous montre que la recommandation sur la transparence est pratiquement terminée. Il s'agit de la transparence des appels, de la prise de décision et de la transparence dans ce domaine. Et dans le rapport, vous avez davantage de détails sur ces questions de transparence.

Je crois que j'ai terminé. Je vous donne la parole, Alice, pour la dernière diapositive.

J'aimerais également vous informer que ces diapositives seront postées sur la page Web de la session juste après l'appel. Sur les diapositives, vous avez une annexe avec les ressources et différents liens, ainsi que l'histoire de la révision pilote, de l'amélioration continue et d'autres ressources qui pourront vous être utiles si vous souhaitez mieux comprendre les différents sujets dont nous avons parlé aujourd'hui. J'aimerais également remercier les membres du Conseil d'Administration qui ont participé à cette séance.

Ceci étant, restons en contact. Vous avez les différents liens. Il y a beaucoup de travail que nous pouvons effectuer ensemble. Merci encore une fois et je vous souhaite une excellente journée, après-midi, soirée, où que vous soyez. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]